

## ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES : Les actionnaires grassement arrosés pour le sacre de l'empereur Carlos 1<sup>er</sup> !

Ceux d'entre nous qui ont des actions vont pouvoir être ravis, car si le fruit de notre travail va rapporter selon les annonces de la direction, au mieux 3% et en moyenne 1,4% d'augmentation de salaire cette année, le fruit de la rente des actionnaires passera de 1,9€ à 2,4€ par action.

Si ces derniers peuvent s'octroyer une telle augmentation de 26 % sur un an, c'est grâce au bilan des comptes annuels de RENAULT positif. Mais à quel prix ?

Les frais de personnel du groupe, ne représentent plus que 11,9 % du chiffre d'affaire. Il y a un an ils s'élevaient à 12,8 %. En 2001, ils représentaient 13,8 % d'un chiffre d'affaire qui en 15 ans malgré un discours vantant la croissance de notre entreprise, a stagné :

45474M€ en 2001 (en franc constant/valeur fin 2015), pour 45327M€ en 2015.

### LA CROISSANCE VANTÉE PAR MR GHOSN EST EN REALITÉ UNE STAGNATION

En 2015 2,8 millions de véhicules ont été produits par RENAULT, dont 1/5ème en France. Mais en 2001 nous en étions à près de 2,4 millions, dont 1,4 million produits en France !

Cette faible augmentation de production s'est accompagnée d'une réduction de moitié des effectifs de RENAULT SAS en France, nous sommes dorénavant moins de 26000.

Alors que les salaires stagnent depuis quasiment 10 ans, les gains des réorganisations et délocalisations de ces dernières années, l'ont été au prix de la création de chômeurs, dont le coût n'est pas supporté par les actionnaires mais par nous-même via les cotisations sociales, et impôts.

Selon le bilan comptable présenté aux actionnaires Renault aurait dû payer en théorie en 2015, 722M€ d'impôts. Mais au final ce ne sera que 311M€ dont seulement 61M€ en France. Dans le même temps, 51M€ au nom du pacte de compétitivité et de l'emploi, auront été empochés par l'entreprise.



Si on ajoute le détournement du crédit impôt recherche mis en évidence au printemps 2015, ou les diverses ristournes, c'est tout juste si ce ne serait pas à l'État de verser de l'argent aux actionnaires de Renault.

Les mêmes techniques d'optimisation s'appliquent aux usines délocalisées, avec un chantage permanent à l'emploi et la mise en concurrence des sites. Par exemple au Maroc ou en Turquie le manque permanent de respect des droits de l'homme (donc des salariés) permet de maintenir des salaires bas. Le « Document de référence », à disposition des actionnaires, exprime en outre à demi-mot que les maladies professionnelles ne font pas partie des préoccupations premières des états en Afrique du Nord, du Proche Orient et de l'Inde. Donc pas de contrainte pour notre PDG de mener une politique de prévention!

## **L'ASSEMBLEE GENERALE S'APPRETE A DONNER LES PLEINS POUVOIRS A C.GHOSN :**

D'ailleurs si il subsiste encore quelques contraintes à Mr Ghosn, ces dernières vont probablement disparaître après le vote des résolutions 5 et 6 de la prochaine assemblée générale : les actionnaires sont appelés à se prononcer sur l'accord passé avec l'état français et approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration (incluant les élus des salariés CFE/CGC, CFDT, CGT et FO) limitant les pouvoirs de l'état français. La description officielle de ces résolutions précise : « **Renault votera conformément aux recommandations du conseil d'administration de Nissan, et à défaut Nissan aurait la faculté d'acquérir des actions Renault sans accord préalable** »



Si les résolutions se gardent bien d'en préciser le détail, le commissaire aux comptes souligne dans son rapport que les modalités de cet accord « **portent sur l'engagement par Renault de voter en faveur des résolutions proposées par le conseil d'administration de Nissan à l'assemblée générale de Nissan pour la nomination, la révocation et la rémunération des membres du conseil d'administration de Nissan et de ne pas soumettre à l'assemblée générale de Nissan ou voter en faveur d'une résolution qui n'aurait pas été approuvée par les membres du conseil d'administration de Nissan** ».

**Tandis que la société Renault contrôle financièrement la société Nissan selon les lois boursières, le conseil d'administration de Nissan sera totalement autonome, et aura toute liberté pour prendre le contrôle effectif de l'alliance. Quant au PDG, libre à lui de continuer de s'enrichir à volonté.**

Les manœuvres de E. Macron lors de la dernière AG n'auront pas été très efficaces, et l'état Français a capitulé devant Mr Ghosn, qui pourra ainsi avoir les coudés franches pour continuer sa politique.

Le prochain accord de compétitivité ne prépare rien de bon pour nous, ce n'est pas la production de voitures Nissan et Fiat dans nos usines qui garantiront l'avenir de nos emplois. Les ressources humaines de l'ingénierie au Technocentre sont exsangues, les embauches ne sont pas au rendez-vous, les compétences métiers s'évaporent et seule une présence massive des salariés prestataires évite aujourd'hui le désastre. Quand il le voudra, le PDG liquidera la variable d'ajustement : nos camarades prestataires. Les lois Macron, Rebsamen et El Khomri toutes combattues par le syndicat SUD seront là pour l'aider !

**Les chiffres le montrent sur le long terme, à production identique :**

**Chiffre d'affaire en stagnation, suppression massive d'emplois, blocage de nos salaires. L'argent gagné au fil des réorganisations et délocalisations successives n'a profité qu'aux actionnaires et cadres dirigeants toujours mieux payés.**

**MALGRE LES DISCOURS OFFICIELS, CE NE SONT PAS LES SALAIRES DE RENAULT, DE NISSAN, OU LES PRESTATAIRES QUI PROFITENT DE LA DYNAMIQUE DE L'ALLIANCE**

**Ce n'est pas à l'Assemblée Générale des actionnaires de décider de notre sort. C'est à l'AG des salariés de le faire !**

**RESISTONS A CETTE DIRECTION ET AUX ACTIONNAIRES AVIDES DE POUVOIR ET D'ARGENT AVANT QU'ILS NE CASSENT NOS DROITS ET NOS EMPLOIS !**

